

tenue par Monsieur GOUJON-FISCHER, Juge des Référés
En présence de Madame VALDENAIRE, Greffière

14 heures 30

01)	DOSSIER N° 2501997	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-François GOUJON-FISCHER
Titre de l'affaire Refus implicite d'admission exceptionnelle au séjour (référé suspension)		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LEBON-MAMOUDY Delphine
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
02)	DOSSIER N° 2501999	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-François GOUJON-FISCHER
Titre de l'affaire Refus implicite d'admission exceptionnelle au séjour (référé suspension)		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LEBON-MAMOUDY Delphine
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
Arrêté le 28/06/2025		
Le président du tribunal		